

ARRETE N° 07/2023 : MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ECO-FOURRIERE DU 4 AU 16 DECEMBRE 2023 INCLUS

VU le Code Général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT qu'en raison des absences de personnel et des contraintes d'exploitation, il est nécessaire de modifier les horaires de l'éco-fourrière intercommunale du 4 au 16 décembre 2023 inclus.

Nous, **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples,

ARRETONS

ARTICLE 1 : L'Eco-fourrière, située au 31 route des Quarante sous, sera ouverte :

- **de 10h00 à 17h00** les jours suivants :

Lundi 4 décembre, Mardi 5 décembre, Jeudi 07 décembre, Lundi 11 décembre, Mardi 12 décembre, Jeudi 14 décembre 2023 ;

- **de 09h00 à 12h00** les jours suivants :

Mercredi 6 décembre, Vendredi 8 décembre, Samedi 9 décembre, Mercredi 13 décembre, Vendredi 15 décembre, Samedi 16 décembre 2023.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'une demande de déferé auprès du Préfet ou d'une autre contestation directe auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **30 NOV. 2023**

Transmis en Préfecture et affiché le **30 NOV. 2023**

Pour Extrait Conforme


Daniel LEVEL

Président du Syndicat Intercommunal